



# Les P'tites Infos Voinémontaises

Renouvelées tous les mois avec nos rendez-vous, des petites nouvelles du mois ...



Mai 2026 - N° 195

## DERNIERE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI

Les responsables de commissions ont fait le point sur leur travail, et des décisions ont été votées par le Conseil :

- Le conseil n'a pas accepté les devis de remplacement de la porte de garage de la maison de l'Orme jugés trop chers, et a privilégié un devis de réparation et de mise en conformité.
- Les travaux de la Maison de la Chapelle sont en cours de finition : reprises de maçonnerie, création d'une petite terrasse pour installer un salon de jardin acheté par la précédente municipalité ; installation d'un claustra.
- Les commissions voirie et sécurité étudient la réfection des marquages des chaussées, une régulation du stationnement Chemin du Houchit, Rue Catherine Robaine et Chemin du Rupt des Neaux. La cabane du terrain de jeux a été démontée, elle ne répondait plus aux normes de sécurité. La commission étudie l'achat d'une nouvelle cabane.
- L'ONF avait proposé un devis pour le marquage des limites parcellaires de la forêt qui n'a pas été accepté. Des bénévoles vont se charger de ce travail.
- Jean Luc MANGENOT et Romain s'activent à entretenir et à embellir les différents massifs de la commune, ils n'attendent plus que les semis qui poussent en serre à la Mairie.
- Luc BOUR, président du Syndicat Inter-Scolaire (SIS) de Ceintrey-Voinémont rappelle le budget 2026 qui incombe à Voinémont.
- Voinémont adhère à l'association des Beaux Villages Lorrains qui propose la validation du village de Jaulny.
- Le système informatique de la mairie est obsolète, le conseil a voté son remplacement qui permettra le travail en réseau et le télétravail, et le renforcement de la sécurité informatique.
- Le conseil a accepté l'attribution d'une subvention à toute personne du village qui ferait stériliser à ses frais un chat errant.
- Le conseil a accepté l'attribution d'une subvention à toute personne du village qui ferait procéder à la destruction de nid de frelons asiatiques. (Sous réserves d'acceptation préalable par James Baudoin qui a été nommé référent « Frelons asiatiques » par le conseil.)

### NOUS VOUS INVITONS À VENIR ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux sont ouverts aux habitants, cela vous permettra de savoir ce qu'ont réalisé les commissions, de connaître les décisions prises et les projets en cours.

Vous pourrez également donner un avis ou poser des questions sur la vie du village et les travaux du conseil, un espace vous sera réservé lors de ces conseils.

**Prochaine date : Lundi 1<sup>er</sup> juin à 20h, dans la salle Catherine ROBAINÉ**



**Numéro d'urgence : 06 30 10 92 24**, sur lequel un conseiller d'astreinte répondra 24 h / 24. Bien sûr, nous vous demandons de n'utiliser ce numéro que pour de réelles urgences

## PROJET DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : (réfèrent James Baudoin, apiculteur du village)

Il avait été signalé un nid de frelons en 2024 et 2025 sur la commune de Voinémont. Voici ce qu'il faut retenir : à la période hivernale, cela ne sert plus à rien d'intervenir, le nid est vide et il ne sera pas réutilisé. Les femelles fécondées sont cachées quelque part à proximité, à l'abri pour passer l'hiver. Le reste de la colonie meurt ou va mourir. Certains préconisent même de laisser les nids l'hiver, afin que les oiseaux s'habituent à les considérer comme de la ressource alimentaire.

Nous encourageons les habitants à la recherche, au signalement et la destruction des nids primaires (risque lors de taille des haies, tontes de pelouses, ...) Il est fort probable qu'à partir de juin, les frelons bâtissent dans notre secteur des nids secondaires, donc beaucoup plus gros et contenant plusieurs milliers d'individus, souvent en haut d'un arbre. Si c'est le cas et qu'ils sont détectés (c'est bien plus difficile avec les feuilles...), n'hésitez pas à revenir vers nous.

### Investissement de la commune pour la lutte :

- Acquisition de pièges de type « japonais » qui seront posés à partir de cette semaine à des endroits appropriés au village,
- Possibilité de participation financière de la commune pour la destruction des nids (Sous conditions, se renseigner auprès de James Baudoin, tél 06 99 32 78 42)



Si vous souhaitez une information plus complète : **comment reconnaître un frelon asiatique avec une liste de destructeurs de nids**, télécharger le lien : <https://www.gdsfrance.org/wp-content/uploads/Strategie-et-plan-national-de-lutte-contre-le-frelon-asiatique-a-pattes-jaunes-2025.pdf>

## APERO DANS NOTRE VILLAGE, LE VIN EN POUPE !

Vous qui aimez partager un moment de convivialité, notre bistrot ambulant revient au terrain de jeux tous les 4èmes vendredis de chaque mois de 18h à 22h :

- **Vendredi 22 mai**
- **Vendredi 27 juin**

Il offre une gamme de vins, de bières artisanales, de boissons non alcoolisées et des planches apéritives, essentiellement du local.



## A VOS SACS JAUNES !

Dès le 15 juin, vous jetterez vos emballages en plastique, métal et briques alimentaires dans votre éco-sac jaune, à sortir la veille de la collecte juste devant chez vous. (Les « bacs jaunes » vont être supprimés).

La distribution de ces éco-sacs se fera à la **Crèche « Pirouettes et Galipettes » de Ceintrey les :**

- **Samedi 16 mai de 14h à 16h**, et
- **Mercredi 3 juin de 9h à 11h**.

Si vous n'avez pas la possibilité de venir, demandez à un voisin !

**Attention, des contrôles de respect du tri seront effectués avant le ramassage.**

Rappel : les poubelles grises ne seront plus ramassées que tous les 15 jours (si vous les avez déposées sur le trottoir). Un planning de collecte vous sera remis lors de la récupération des sacs jaunes.



## QUESTIONNAIRE « COMPOSTAGE »

Voinémont et le service des déchets ménagers de la Communauté de communes souhaitent connaître votre pratique en matière de valorisation des déchets alimentaires.

**Un questionnaire vous sera mis dans votre boîte aux lettres, merci d'y répondre avant le 31 mai 2026**, en le déposant à notre mairie, ou en ligne, en scannant le QR code noté sur la feuille.

Vous pouvez également participer à une formation sur le compostage pour devenir un guide composteur et jardin au naturel.

## PROGRAMME DES ANIMATIONS DU COMITE DES FETES

- **Dimanche 21 juin : Concours de pétanque au terrain de jeux**
  - Inscription dès 9h30, début à 10h, fin 17h30
  - Buvette, Barbecue sur place
- **Samedi 27 juin : Fête des Voinémontais au terrain de jeux**
  - A partir de 19h00
  - Chacun apporte sa contribution au repas, le tout est partagé entre tous (Un barbecue est à disposition)

